Tele2 veut déconnecter l'ADSL de l'abonnement à France Télécom

Par ***admin***
Créé le ***06/10/2004 - 23:00***

Tele2 veut déconnecter l'ADSL de l'abonnement à France Télécom

Mercredi, 06/10/2004 - 22:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :



zoom

Les 13 euros par mois versés à France Télécom sont plus que jamais dans le collimateur des fournisseurs d'accès à Internet. Alors que se mettent en place les offres ADSL en dégroupage total, qui permettent à un client de ne plus verser l'abonnement téléphonique à l'opérateur historique, Tele2 a eu une autre idée, en s'inspirant, selon lui, de ce qui se fait en Norvège. Le fournisseur d'accès à Internet part du principe que le dégroupage total, onéreux en investissements et coûts reversés à France Télécom, ne peut donc se généraliser qu'avec lenteur et difficulté (13 066 lignes seulement en juillet dernier). Du coup, Tele2 propose, en parallèle, que les clients qui se servent de leur ligne fixe uniquement pour l'accès ADSL (par exemple ceux qui n'utilisent que leur portable pour téléphoner) ne payent plus l'abonnement à France Télécom. C'est ce que l'entreprise a écrit dans sa réponse à l'appel à contribution lancé cet été par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) dans le cadre des nouvelles directives européennes (« Analyse des marchés pertinents »). pour Tele2, si la somme de 13 euros peut éventuellement se justifier dans le cadre d'un service complet (accès au réseau téléphonique, entretien de la ligne, services de voix), elle devient exagérée si le client ne se sert de sa ligne que pour accéder à Internet. « Quand on paye l'abonnement, on paye pour sa ligne et pour l'accès à d'autres matériels sur le réseau, comme les commutateurs par exemple, explique Jean-Louis Constanza, directeur général de Tele2 France. Mais si on ne veut que l'ADSL [donc ne transférer que des données, NDLR], alors des tas d'éléments de réseau n'entrent plus en ligne de compte. » Et ce, même dans le cas où le

consommateur se sert de sa ligne ADSL pour faire de la téléphonie sur IP. « Même dans le cas où la voix sur IP utilise en partie la commutation téléphonique classique, le trafic arrive alors sur les matériels de l'opérateur alternatif. » La proposition de Tele2 s'appliquerait aussi bien aux clients dégroupés partiellement qu'aux clients dits en « revente » (l'opérateur commercialise son ADSL en l'achetant à France Télécom). Le fournisseur d'accès Internet propose alors de payer à France Télécom une somme (déterminée par l'ART) inférieure à 13 euros, qui serait ensuite répercutée sur le client final selon les choix du FAI. L'abonnement serait ainsi payé à Tele2, pas à l'opérateur historique.

OINet :[http://www.01net.com/article/251839.html">ne servant qu'à l'acheminement de la voix, NDLR], par exemple, explique Jean-Louis Constanza, directeur général de Tele2 France. Mais si on ne veut que l'ADSL [donc ne transférer que des données, NDLR], alors des tas d'éléments de réseau n'entrent plus en ligne de compte. » Et ce, même dans le cas où le consommateur se sert de sa ligne ADSL pour faire de la téléphonie sur IP. « Même dans le cas où la voix sur IP utilise en partie la commutation téléphonique classique, le trafic arrive alors sur les matériels de l'opérateur alternatif. » La proposition de Tele2 s'appliquerait aussi bien aux clients dégroupés partiellement qu'aux clients dits en « revente » (l'opérateur commercialise son ADSL en l'achetant à France Télécom). Le fournisseur d'accès Internet propose alors de payer à France Télécom une somme (déterminée par l'ART) inférieure à 13 euros, qui serait ensuite répercutée sur le client final selon les choix du FAI. L'abonnement serait ainsi payé à Tele2, pas à l'opérateur historique.

OINet :[http://www.01net.com/article/251839.html

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 96
- **Publié dans :** Internet
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Internet

URL source: https://www.rtflash.fr/tele2-veut-deconnecter-l-adsl-l-abonnement-france-telecom/article